

Dans les Bouches-du-Rhône, les centres sociaux sont au plus près de la vie des habitant·es. Ils voient les solidarités se construire, les difficultés s'exprimer, les initiatives naître. Ce sont des lieux où l'on agit et où l'on comprend ce qui traverse notre société.

Notre projet fédéral 2024-2028 affirme une conviction forte : les centres sociaux doivent aussi porter une parole collective, ancrée dans le réel, capable d'éclairer les débats et de défendre les valeurs qui fondent notre action. Depuis un an, cette ambition prend forme. Les formations de bénévoles soutiennent l'engagement associatif et renforcent la capacité d'agir dans nos structures.

Le réseau des présidences ouvre des espaces d'échanges et de réflexion entre responsables associatifs. Et l'UCS 13 prend progressivement position sur des sujets de société qui concernent directement les habitant·es.

Car les centres sociaux sont des observatoires du quotidien. Ils perçoivent les fragilités qui grandissent, mais aussi les formidables ressources citoyennes qui existent dans nos quartiers et nos villages.

Dans un contexte social souvent bousculé, faire réseau prend tout son sens : partager, analyser, se soutenir... et faire entendre une parole commune.

Une parole fidèle à ce que sont les centres sociaux depuis toujours : des acteurs engagés pour la solidarité, la participation des habitant·es et la démocratie au cœur des territoires.

**Nathalie Raymond**  
Présidente de l'UCS 13

## Un réseau citoyen et militant

**Notre projet fédéral accorde une attention renforcée à la place centrale des habitant·es au sein des gouvernances associatives.**

**Tarik Touahria, président de la Fédération des centres sociaux de France (FCSF), analyse le rôle des centres sociaux.**

**Est-ce que développer le pouvoir d'agir des habitant·es favorise réellement la démocratie ?**

Oui, profondément ! A condition de ne pas réduire la participation à quelque chose de formel ou à une simple consultation.

Développer le pouvoir d'agir, c'est quand un groupe d'habitant·es d'un quartier qui n'avaient jamais pris la parole en public se retrouve, deux ans plus tard, à interpellier un maire en conseil municipal sur la fermeture d'une crèche. C'est un groupe de jeunes qui identifie un problème dans son quartier, le documente, et vient porter une proposition concrète à la collectivité.

Ce chemin, de la confiance retrouvée à l'action collective, est un chemin démocratique au sens fort. Il ne s'agit pas seulement d'engagement associatif, de bénévolat. Il s'agit de fabriquer des citoyens actifs, capables de peser sur les décisions qui les concernent. C'est en cela que les centres sociaux sont très concrètement, des fabriques de citoyenneté.

**Donner du pouvoir d'agir aux habitant·es via les centres sociaux, est-ce une manière de jouer un rôle politique dans la société ?**

Oui, et il faut l'affirmer ! Un centre social est un espace politique parce qu'il organise la délibération ; il met des gens ensemble pour décider ensemble.

Il est politique parce qu'il pose des choix de valeurs : on accueille tout le monde, on refuse la stigmatisation, on croit à l'égalité des personnes. Il est politique enfin parce que sa gouvernance même, avec des habitant·es



dans les conseils d'administration, est une école de la démocratie.

C'est le lieu où l'on peut exercer son sens du politique, parce qu'on y apprend à agir avec d'autres sur ce qui nous concerne.

**Et la neutralité ?**

La neutralité partisane -ne soutenir aucun parti, n'instrumentaliser nos structures au profit d'aucun candidat-s'impose à nous, et nous l'appliquons. Je pense aussi qu'il faut refuser une confusion qui revient souvent : ne pas être partisan ne veut absolument pas dire être neutre sur tout.

Un centre social ne peut pas être neutre face aux injustices, aux discriminations, aux atteintes à la dignité, à l'effacement de la parole des habitant·es. Il ne peut pas être neutre si la neutralité devient, en réalité, une manière d'empêcher le débat, de freiner l'expression citoyenne ou de décourager l'engagement collectif.

Les centres sociaux sont des lieux engagés, pour la démocratie, la solidarité, l'émancipation et pour la capacité des habitant·es à peser sur ce qui les concerne. ■

# Gouvernances : les habitant·es au centre

Lancé en 2024, notre projet fédéral accorde une attention renforcée à la place des habitant·es au sein des gouvernances associatives. La stratégie de l'UCS 13 repose sur l'animation d'un réseau citoyen et militant.

Et pour témoigner du travail engagé, nous donnons la parole à celles et ceux qui en parlent le mieux : les administrateur·trices des centres sociaux de notre réseau.

**Sandrine Niouer** est présidente du centre social La Martine (Marseille 15<sup>e</sup> arrdt).

« Je suis présidente depuis 12 ans et le centre social est adhérent à l'UCS 13 depuis 9 mois. En 2023, nous avons recruté une nouvelle direction, qui n'était pas issue des centres sociaux, nous avons donc besoin d'un appui technique, raconte-t-elle. Nous n'avions jamais adhéré à aucune fédération, et donc pas pris conscience de tout ce que ça pouvait apporter. »

En participant à l'atelier **Être administrateur·trice d'un centre social** proposé par l'UCS 13, Sandrine prend conscience de la mission réelle d'un centre social, de la place des habitant·es « qu'on a remis au cœur du projet. On a compris que le centre social devait aller vers eux et pas le contraire. On a redynamisé les secteurs familles et jeunesse. Et en tant que CA, on a trouvé une place qu'on ne nous avait jamais donnée. Finalement notre adhésion nous a redonné confiance. En tant que présidente j'ai développé des liens avec les partenaires, mon rôle est devenu plus politique. On a aussi assumé pleinement notre rôle d'employeur. Tout cela a élargi notre esprit et notre vision. Puis de nouveaux membres nous ont rejoints. Toutes les décisions se prennent ensemble et on est tous à égalité ».

Et Sandrine d'ajouter : « Avec l'UCS 13, j'ai pu rencontrer et échanger avec d'autres administrateurs.

Je ne me sens plus isolée face aux enjeux. C'est un réseau sur lequel je peux compter. Ce qui m'a d'ailleurs donné envie de m'engager au niveau fédéral. »

Depuis plusieurs mois, Sandrine a intégré le CA de l'UCS 13 « parce que je voulais en apprendre plus, découvrir d'autres pratiques qui pourraient inspirer notre centre social, m'agrandir, transmettre mais aussi donner aux autres. Et c'est ce qui est aussi très enrichissant ». ■



## Des ateliers pour se renforcer

Connaître et comprendre les fonctions d'administrateur·trice de centre social, mieux situer son action dans le portage politique, le pilotage et la mise en œuvre du projet, les ateliers **Être administrateur·trice d'un centre social** proposés par l'UCS 13, offrent aussi des temps de débats, d'échanges et de réflexion entre bénévoles.

Organisés plusieurs fois dans l'année –pendant une matinée, le samedi– les ateliers sont aussi l'occasion de faire des rencontres et de tisser des liens. L'objectif premier est bien évidemment d'appréhender le fonctionnement associatif dans la dimension institutionnelle et organisationnelle, de cerner l'environnement du centre social, son projet, mais aussi de renforcer sa place d'administrateur·trice de centre social.

Cette année, un atelier complémentaire sur le thème **Cadre juridique fondamental des associations** permet de revoir les règles communes à l'ensemble des associations et les règles spécifiques au secteur d'activités. D'approfondir les aspects sur la composition, le rôle et l'articulation des différents organes au sein des centres sociaux, plus particulièrement entre les administrateur·trices et les salariées.

L'inscription à ces ateliers se fait en ligne sur le site de l'UCS 13  
> [www.ucs13.fr](http://www.ucs13.fr) - Page formations

**Janine Bergé** est présidente du Centre social Jean-Paul Coste à Aix-en-Provence depuis 33 ans et « membre du conseil d'administration depuis 35 ans, précise-t-elle. Nous adhérons à l'Union des centres sociaux depuis plus de 45 ans ». Engagée dans le CA de l'UCS 13, elle a toujours gardé un lien avec les fédérations départementale et régionale.

Et, s'empresse-t-elle de préciser d'emblée : « Je retranscris ici les convictions du bureau et du conseil d'administration du centre social. Nous avons deux visions sur ce qu'un centre social peut rechercher et trouver auprès de l'UCS 13 : une aide personnalisée sur des problèmes ponctuels, une écoute attentive et une réactivité de l'équipe de salarié·es qui propose des solutions adaptées et concrètes à un moment précis.

Et un soutien politique, en ayant la même vision de nos missions et de notre engagement avec les habitant·es, c'est-à-dire de faire vivre la démocratie, que la solidarité et la dignité humaine soient inscrites sur le fronton de chaque centre social. »

Persuadée et déterminée, Janine lance : « Être adhérent de l'UCS 13, c'est un acte militant ! Être dans ce réseau, c'est avoir envie de travailler ensemble pour un projet porteur de nos convictions. En nous fédérant, grâce à notre nombre, nous devenons une force, parce que nous sommes nombreux. On peut gagner des combats communs, devenir incontournables tout en gardant notre in-



dépendance. J'ajoute même que si, en 2026, les centres sociaux peuvent encore fonctionner ainsi, c'est en grande partie grâce au fédéralisme. Toutes les avancées dont ils bénéficient actuellement sont dues au fédéralisme qui a porté des combats auprès des partenaires et financeurs. Dans la période que nous vivons, le danger serait de s'isoler et de s'éloigner du collectif. A plusieurs on pèse plus et le rapport de force permet de défendre encore et toujours notre projet et nos valeurs. » ■



**Président du centre social des Quartiers sud** (Istres) depuis un peu plus de douze ans, Louis Parraire raconte : « J'étais instituteur dans une des deux écoles du quartier. A mon départ à la retraite j'ai voulu garder un lien avec les habitant·es et le centre social, avec ses différentes activités et ses différents publics, a été le lieu idéal où j'ai pu me sentir utile. Après une année comme simple adhérent je suis devenu secrétaire du conseil d'administration puis président.

Il poursuit : « Je ne sais plus très exactement à quel moment nous avons adhéré à l'Union des centres sociaux mais en être adhérents nous semble tellement naturel que ne pas en faire partie nous semble impensable.

Nous profitons, et c'est bien le verbe qui convient, des différentes formations pour les administrateur·trices et pour les salarié·es et les bénévoles que l'UCS 13 organise. J'ai ainsi participé à plusieurs formations sur le rôle du conseil d'administration, la sécurisation des comptes... à des ateliers pour les administrateur·trices. Les salarié·es du centre social bénéficient aussi de formations et de rencontres par secteur pour explorer de nouvelles pistes, préparer des projets ensemble. Très appréciable aussi le fait de décentraliser les formations et les réunions des conseils d'administration ce qui permet à plus de personnes d'y participer.

Ces formations et ces rencontres permettent aux différents centres sociaux d'œuvrer dans la même direction et d'être plus en phase avec les besoins des habitant·es.

A ne pas oublier aussi les aides que nous apportent les salarié·es de l'UCS 13 quand nous sommes confrontés à des situations difficiles. Cet accompagnement technique est une aide très précieuse. » ■



# initiatives

## Des courts-métrages pour Adoblessants

« Le secteur jeunes du centre social est un lieu d'expression, d'expérimentation et de création pour les jeunes de 11 à 17 ans », lance Kader Allem, coordonnateur jeunesse du Centre social La Martine (Marseille 15e).

Activités épanouissantes, projets de création et de découverte sur des thématiques spécifiques avec différents supports pédagogiques, tel est le quotidien de cet accueil.

Depuis 2024, le secteur jeunes a réalisé une série de deux court-métrages **Adoblessants**. Le premier sur la thématique du harcèlement scolaire, le deuxième sur la thématique des rixes entre jeunes et du harcèlement en 2025, des thèmes choisis par les jeunes eux-mêmes.

Accompagnés par les animateurs, Amel et Malaza, les jeunes participants ont choisi les thèmes, écrit le scénario, participé à la réalisation, au choix de la musique. Outre les objectifs classiques de ce type de projet, « l'idée est aussi de leur permettre de sortir de leur zone de confort et de développer des compétences comme le travail en équipe, la prise de parole, l'adaptation, le travail d'argumentation mais aussi, d'avoir une capacité d'écoute, toutes ces compétences vont leur servir dans leur vie personnelle et professionnelle. »

Les court-métrages ont été diffusés à plusieurs reprises à la demande, dans les centres sociaux ou dans les collèges. Les soirées permettent aussi de partager, de débattre, de parler de cette expérience. Les jeunes du centre social sont très engagés dans ce projet dont ils parlent avec fierté. Le troisième court-métrage prévu pour cette année, est en préparation.



### Pour organiser une diffusion - contact :

Centre social La Martine (Marseille) - mail : [sjlamartine@yahoo.fr](mailto:sjlamartine@yahoo.fr) - tél : 09 66 88 57 21

### Pour se former

FOSFORA signifie FONds Spécifique pour la FORmation des Acteurs. Géré par la Fédération des centres sociaux de France (FCSF), ce fonds national permet de financer les formations des bénévoles. Avec l'ambition de renforcer le portage politique de notre réseau.

Lancé en 2001, le Fosfora permet de penser la formation des bénévoles d'une manière stratégique et d'outiller les administratrices et administrateurs sur leur responsabilité politique ; connaissance de l'environnement du centre social, élaboration, négociation et évaluation du projet, ...

Dans notre département, le Fosfora est géré par l'Union des centres sociaux 13.

info : [formation@ucs13.fr](mailto:formation@ucs13.fr)

### Réservez vos dates !

- La prochaine Journée des présidences est prévue **samedi 6 juin** au Centre social L'AGORA Marseille (14e).
- L'assemblée générale de l'UCS 13 aura lieu **samedi 20 juin** à la Ruche (Salon-de-Provence).
- La journée fédérale 2026 ouverte aux bénévoles et salariées aura lieu fin novembre ou début décembre (hors-Marseille).



### [ Le petit journal # 28 avril - mai - juin 2026 ]

UCS 13 - Pôle des Flamants 10 av. Ansaldi 13014 Marseille - tél. 04 96 11 53 60 - mail : [info@ucs13.fr](mailto:info@ucs13.fr)  
site : [www.ucs13.fr](http://www.ucs13.fr) - Directrice de la publication : Nathalie Raymond.